PROCÈS VERBAL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION SCENARI

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION SCENARI DU 24/06/2026

Les membres de l'Association se sont réunis en assemblée générale ordinaire le 24 juin 2026, à 9h, dans l'amphi Modèlerie du campus de l'ENSAM - 2, cours des Arts et Métiers, Aix-en-Provence.

Le président de l'association Fabien Baillon préside l'assemblée générale, et Loïc Alejandro assure le secrétariat de la séance.

Elle est convoquée par courrier électronique le 22 mai 2026 conformément aux dispositions inscrites dans les statuts de l'Association. La validité de la convocation est reconnue par les membres de l'Association.

QUORUM DES COLLÈGES

Collège	Nombre d'adhérents à l'association	Présents	Pouvoir	Total	%
UPP	137	25	26	51	**37**
UPM	60	17	9	26	**43**
Prestataires	8	4	3	7	**88**
Concepteurs	2	2	0	2	**100**

Le quorum de chaque collège étant supérieur à 25%, l'assemblée peut valablement délibérer (article 9 des Statuts).

ORDRE DU JOUR

- Présentation : bilan moral 2025/2026, comptes 2024/2025, budget prévisionnel 2025/2026, orientations des missions et activités de l'association 2026/2027
- Votes : bilan moral 2025/2026, comptes 2024/2025, budget prévisionnel 2025/2026, orientations des missions et activités de l'association 2026/2027
- Élection du nouveau Bureau
- Charte de l'association
- Modification des paliers de cotisation dans le règlement intérieur

PRÉSENTATION : BILAN MORAL 2025/2026, COMPTES 2024/2025, BUDGET PRÉVISIONNEL 2025/2026, ORIENTATIONS DES MISSIONS ET ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION 2026/2027

Le Directeur présente le bilan moral ainsi que les orientations. Le Trésorier présente le bilan financier et le budget prévisionnel.

🗒️ Bilans moral & financier, et budget prévisionnel & orientations.

VOTES : BILAN MORAL 2025/2026, COMPTES 2024/2025, BUDGET PRÉVISIONNEL 2025/2026, ORIENTATIONS DES MISSIONS ET ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION 2026/2027

Vote	Utilisateurs Personnes Physiques			Utilisateurs Personnes Morales			Prestataires			Concepteurs			Résultats		
	Pour	Contre	Abst	Pour	Contre	Abst	Pour	Contre	Abst	Pour	Contre	Abst	Pour	Contre	Abst
Bilan moral	51	0	0	92	0	0	19	0	0	13	0	0	100%	0%	0%
Bilan financier	51	0	0	92	0	0	19	0	0	13	0	0	100%	0%	0%
Budget prévisionnel	51	0	0	92	0	4	19	0	0	13	0	0	100%	0%	0%
Nouvelles orientations	51	0	0	92	0	1	19	0	0	13	0	0	100%	0%	0%

Conclusions

L'assemblée générale comprend et approuve le bilan moral. L'assemblée générale comprend et approuve le bilan financier.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus aux administrateurs de l'Association de l'exécution de leur mandat au titre de l'exercice écoulé.

L'assemblée générale comprend et approuve le budget prévisionnel. L'assemblée générale comprend et approuve les nouvelles orientations.

ÉLECTION DU NOUVEAU BUREAU

Liste candidate pour le Bureau de l'association

- Fabien Baillon - *Président*
- Katia Quelennec - *Vice-présidente*
- Guy Vedrenne - *Trésorier*
- Eric Fruit - *Trésorier adjoint*
- Thibaut Arribe - *Gestion MyScenari & infrastructure*
- Franck Rouzé - *RH & infrastructure*
- Sebastien Bedouet - *Animation comité Opale & support MyScenari*
- Sandrine Dewez - *Animation du réseau de référents fiches Scenari*
- Kathy Casalino - *Sous-titrages*
- Stephen Lédé - *Appui secrétariat*
- Nicole Corsyn
- Jean-Sébastien Barboteu

Vote du nouveau bureau

Vote	Utilisateurs Personnes Physiques			Utilisateurs Personnes Morales			Prestataires			Concepteurs			Résultats		
	Pour	Contre	Abst	Pour	Contre	Abst	Pour	Contre	Abst	Pour	Contre	Abst	Pour	Contre	Abst
Liste candidate	51	0	0	92	0	0	19	0	0	13	0	0	100%	0%	0%

Conclusions

L'assemblée générale valide la liste candidate proposée. L'assemblée générale désigne Fabien Baillon, de nationalité française et demeurant à l'adresse suivante : 29 rue Charles Gounod, 81000 Albi, en qualité de Président pour une durée de 1 an.

L'assemblée générale désigne Guy Vedrenne, de nationalité française et demeurant à l'adresse suivante : 1 lotissement des Lauriers Roses Chemin du Moulin, 13880 Velaux, en qualité de Trésorier pour une durée de 1 an.

CHARTE DE L'ASSOCIATION

Le directeur présente la proposition de charte.

🗒️ Proposition de charte de l'association.

En séance, étant donné qu'une majorité d'adhérents présents et représentés n'avaient pas pu prendre connaissance du document, la présidence décide de suspendre le débat et le vote sur ce point, et de reporter l'approbation du document à la prochaine Assemblée Générale.

MODIFICATION DES PALIERS DE COTISATION

Le directeur présente la proposition de modification des paliers de cotisation.

🗒️ Proposition de modification des paliers de cotisation.

En séance, il n'y a aucune objection sur la nécessité de modifier les paliers. Une proposition alternative, plus complète, est formulée.

Les deux options sont soumises au vote : les votes « pour » sont pour la proposition alternative, les votes « contre » sont contre la proposition alternative et par conséquent pour la proposition initiale formulée par le Bureau.

Vote sur la modification des paliers de cotisation

Vote	Utilisateurs Personnes Physiques			Utilisateurs Personnes Morales			Prestataires			Concepteurs			Résultats		
	Pour	Contre	Abst	Pour	Contre	Abst	Pour	Contre	Abst	Pour	Contre	Abst	Pour	Contre	Abst
Liste candidate	33	14	4	38	34	19	3	9	1	13	0	0	**62,46%**	**23,81%**	**9,23%**

CLÔTURE

De tout ceci, il a été dressé le présent procès-verbal pour servir et faire valoir ce que de droit.

Heure de fin de séance de l'assemblée : 11h30.

Signataires du procès verbal : Fabien Baillon, président de l'association et président de la séance & Loïc Alejandro, directeur et secrétaire de séance.

Fabien Baillon
Président de séance



Loïc Alejandro
Secrétaire de séance

